

**ARRÊTÉ PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DU PRESIDENT**

**à Madame Anita NOËL  
Directrice du service éducation**

Le Président de la communauté de communes des Pays de L'Aigle,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-9,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Considérant que Madame Anita NOËL exerce les fonctions de directrice du service éducation,

Considérant la nécessité de donner délégation de signature à Madame Anita NOËL pour accueillir des stagiaires au sein de son service,

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est donné délégation de signature à Madame Anita NOËL pour signer les conventions de stage non indemnisées effectuées au sein du service éducation.

**Article 2** : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Anita NOËL, la délégation de signature qui lui est conférée, sera exercée dans les mêmes conditions,

- par Monsieur Patrick REFALO, directeur des ressources humaines
- en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Patrick REFALO, par Monsieur Pierre LACROIX, Directeur Général des Services
- et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre LACROIX, par Monsieur Vincent ROUSSEL, Directeur Général Adjoint des Services

**Article 3** : Le Président de la communauté de communes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis à la sous-préfecture de Mortagne-au-Perche au titre du contrôle de légalité
- publié sur le site internet de la communauté de communes des Pays de L'Aigle
- notifié à l'intéressé.

FAIT À L'AIGLE, LE 15 OCTOBRE 2024

Acte reçu en préfecture le 22 OCT. 2024  
Publié en ligne le 22 OCT. 2024  
Certifié exécutoire

**Le Président  
Jean SELLIER**



Délégué

Notifié à l'agent  
Le  
Anita NOËL

Délégué en cas d'absence  
ou d'empêchement

Notifié à l'agent  
Le  
Patrick REFALO

Délégué en cas d'absence  
ou d'empêchement

Notifié à l'agent  
Le  
Pierre LACROIX

Délégué en cas d'absence  
ou d'empêchement

Notifié à l'agent  
Le  
Vincent ROUSSEL